

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 1 (1889)
Heft: 5

Rubrik: Faits divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FAITS DIVERS

Voici la liste des exposants suisses (groupe XII, photographie) qui ont obtenu des distinctions à l'Exposition internationale de Paris :

Médaille d'Or, MM. Orell, Fussli & Cie.

Médaille d'Argent, MM. F. et E. Boissonnas.

»	» R. de Greck.
»	» Bomedo Guler.
»	» Jean Mœgelé.
»	» O. Pfenninger.
»	» Thury et Amey.

Médaille de Bronze, MM. Flury.

»	» Lienhardt et Salborn.
»	» Rauser & Cie.
»	» Stephan.
»	» Wirth.

Mention honorable, M^{lle} Elise Hinnen.

» M. Schleuker.

* * *

La Société genevoise de photographie avait projeté de faire une course d'automne le 22 septembre. On devait se rendre en bateau à St-Gingolph, et de là rayonner sur les terres de S. A. S. le duc de Savoie ou de S. E. l'évêque de Sion. Peu d'endroits de la vallée du Léman sont aussi pittoresques que ces rives de Savoie. La flore en est tout autre que celle des rives suisses. Le châtaigner y domine, la vigne aussi, mais une vigne du midi, qui grimpe le long des arbres, serpente à terre, sans souci du « qu'en dira-t-on », une vigne folle, mais décorative au possible. L'horizon est borné par de charmantes collines toutes boisées et verdoyantes, parfois surmontées de quelque ruine, dernier vestige d'un passé qui n'est plus !... C'est dans ces

lieux champêtres que notre sage président devait nous mener bocager, mais la pluie, mais le froid ! Il fallut renvoyer à huitaine, et le 29, au matin, tel qu'un pasteur abandonné de son troupeau, notre président se trouvait seul au rendez-vous, seul avec sa houlette... sa chambre noire, voulons-nous dire ! Il fallut y renoncer pour cette année, et c'est grand dommage, en vérité, car cet automne n'a pas été comme les autres automnes. En général, les premiers gels trouvent les arbres déjà fortement dépouillés et le changement de coloration des feuilles se fait assez brusquement du vert au jaune, puis elles tombent. Cette année-ci, alors que les arbres étaient encore tout à fait feuillés, il y a eu quelques gels peu accentués, ou même de simples blanches gelées qui ont eu pour effet de modifier insensiblement la chlorophylle et de la faire passer par toutes les teintes possibles. Pendant une quinzaine de jours, on a pu jouir d'un spectacle vraiment superbe, celui des bois dont les arbres étaient, on peut le dire, de toutes les couleurs, depuis le vert sombre jusqu'au vieil or, en passant par le rose, le rouge sombre, le jaune très pâle ! Au reste, dame nature nous devait bien cette fiche de consolation, car, à proprement parler, elle nous a escamoté le mois de septembre.

* * *

Nous continuons à demander à nos abonnés de bien vouloir nous transmettre de bons négatifs de châteaux suisses, propres à la reproduction phototypique. Les clichés qui conviennent le mieux pour ce genre de gravure sont doux, sans grandes oppositions entre les lumières et les ombres, ils doivent avoir été suffisamment posés, mais pas trop développés.

Parmi les châteaux suisses, nous attachons surtout de l'importance à ceux qui se relient à l'histoire des libertés

helvétiques, mais toute demeure seigneuriale dont la construction est antérieure au XVII^e siècle et qui rappelle l'histoire d'une famille, nous paraît également digne d'intérêt.

* * *

Le *Moniteur de la photographie* publie sous le nom de *Nuctigonia* un produit qui lui est annoncé de New-York et qui permettrait, étant ajouté au révélateur, de développer les plaques en pleine lumière.

Pour passer du châssis dans le bain, il est probable que les plaques sont soumises à un procédé d'escamotage qui les préserve de la lumière. Le *Moniteur* estime que probablement le nuctigonia rendra d'utiles services aux touristes photographes en leur permettant de développer sans danger de voiler leurs plaques dans n'importe quel local dont ils pourront disposer. Nous ajouterons que, théoriquement tout au moins, ce retardateur à outrance, car ce n'est sans doute pas autre chose, doit faire du développement une laborieuse opération.

* * *

En encollant les épreuves humides, pour les appliquer sur le carton on a l'inconvénient de voir les cartons se gondoler pendant le séchage.

On a essayé de parer à cet inconvénient en enduisant de colle le carton, laissant sécher, puis appliquant l'épreuve humide. Une légère pression suffit pour amener l'adhérence; mais cette opération est assez longue, parce qu'il ne faut pas que la colle empiète trop sur les marges.

Le *British Journal* nous apprend qu'en Amérique, lorsqu'on veut opérer rapidement, on renverse ce dernier mode d'opérer. On enduit de colle les épreuves, on laisse sécher, puis, après les avoir coupées à la dimension voulue, on les place sur les cartons légèrement humides et on

les fait passer dans une presse à rouleaux. Ce procédé, très expéditif, donne une adhérence parfaite et ne fait pas gondoler le carton.

(*Bull. soc. franç.*)

Notre illustration.

LE CHATEAU DE CHENAUX A ESTAVAYER

La seigneurie d'Estavayer a été, pendant le moyen âge, une des plus considérables de la Suisse romande. L'origine en est inconnue et ce n'est que vers 1135 que l'on voit paraître les premiers seigneurs de ce nom. La seigneurie fut partagée de bonne heure et, vers la fin du XIII^e siècle, on constate l'existence de trois branches distinctes, qui avaient chacune leur château. L'un, situé dans l'ancien bourg d'Estavayer, s'élevait sur la place dite maintenant de Moudon; il est détruit depuis longtemps; un second était situé en dehors de l'ancien bourg, à l'angle S. O. de l'enclos du couvent des religieuses dominicaines; il n'en reste qu'une tour. Le troisième, connu sous le nom de *Chinault* ou *Chenaux*, que nous représentons ici, est très bien conservé et sert aujourd'hui d'habitation au préfet du district de la Broie. Il fut vendu à Humbert de Savoie, en 1431, par Anselme d'Estavayer; Jacques, fils de ce dernier, le racheta en 1454. Pendant les guerres de Bourgogne, les confédérés prirent d'assaut la ville d'Estavayer le 27 octobre 1475, et s'emparèrent du château de Chenaux le lendemain; ils voulaient le *dérocher et raser par terre; les uns se mirent en devoir avec marteaux, engins et pièches, mais n'y profitant de rien* ils le pillèrent et y mirent le feu; toutes les constructions en bois furent brûlées.

Depuis longtemps, les seigneurs du château de Chenaux étaient débiteurs d'une somme assez considérable envers l'hôpital et la grande confrérie de Fribourg; comme ils ne